

Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel Agroéquipement

Module : MP6

Organisation des chantiers d'agroéquipement

Préambule

Les documents d'accompagnement ont pour vocation d'aider les enseignants à mettre en œuvre l'enseignement décrit dans le référentiel de diplôme en leur proposant des exemples de situations d'apprentissage permettant de développer les capacités visées. Ils ne sont pas prescriptifs et ne constituent pas un plan de cours. Ils sont structurés en items recensant les savoirs mobilisés assortis de recommandations pédagogiques.

L'enseignant a toute liberté de construire son enseignement et sa stratégie pédagogique à partir de situations d'apprentissage différentes de celles présentées dans les documents d'accompagnement. Il a aussi la liberté de combiner au sein d'une même situation d'apprentissage la préparation à l'acquisition d'une ou de plusieurs capacités.

Quels que soient les scénarios pédagogiques élaborés, l'objectif est l'acquisition des capacités présentées dans le référentiel de diplôme, qui nécessite de ne jamais perdre de vue l'esprit et les principes de l'évaluation capacitaire.

Rappel des capacités visées

Capacité 6 correspondant au bloc de compétences B 6 : Organiser un chantier en mobilisant des agroéquipements

C6.1. Préparer un chantier

C6.2. Réaliser le suivi du chantier

Finalités de l'enseignement

Cet enseignement répond au champ de compétences « Organisation de chantiers de travaux agricoles mécanisés » dont la finalité est l'organisation de chantiers de travaux agricoles mécanisés. La fiche descriptive d'activité peut utilement être consultée.

L'enseignement de ce module vise à faire acquérir des outils et méthodes permettant :

- De préparer la mise en œuvre d'activités multiples mettant en adéquation la commande avec le contexte et les enjeux de l'intervention.
- De préparer un chantier en sécurité, dans le respect des contraintes réglementaires et/ou administratives en vigueur, en opérant les choix techniques pertinents limitant les impacts environnementaux.
- De conduire une évaluation du chantier dans sa globalité (technique, économique, sociétale et environnementale) et d'en rendre compte.

Il s'agit aussi d'amener les apprenants à s'approprier les déterminants d'une bonne coordination des tâches entre les différents intervenants afin de favoriser leur réalisation et de s'adapter aux aléas du déroulement du chantier.

Précisions sur les activités supports potentielles

L'enseignement de ce module est conduit en lien étroit avec les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) et avec le stage collectif « Préparation et Valorisation du Vécu en Milieu Professionnel » (PVVMP). Les activités peuvent être transversales à d'autres capacités et peuvent faire appel à différents supports.

Exemples d'activités :

- Organisation et étude d'un chantier mécanisé : récolte, épandage, travail du sol ...
- Organisation et étude d'une activité d'atelier,
- Vérification et réglage,
- Réglementation et prévention des risques en lien avec le chantier,
- Restitution au(x) commanditaire(s) et pistes d'amélioration.

Exemples de supports :

- Exploitation annexée, exploitations extérieures,
- Lieux de stage,
- Entreprises de travaux agricoles, CUMA,
- Ateliers y compris concessions.

Exemples de documents utilisables :

- Manuels d'utilisation,
- Documents d'atelier,
- Document unique (DUERP),
- Documents MSA et autres organismes de prévention,

Références documentaires ou bibliographiques pour ce module

Livres :

Gaudin, M., Jaffrès, C. et Réthoré, A. (2011). Gestion de l'exploitation agricole. Editions Tec&DOC Lavoisier.

Gaillot-Drevon, J-P., Gaudin, M. et Julien-Laferrière, M. (2015). *Les essentiels de la gestion de l'entreprise agricole*. Educagri éditions.

Autres ressources :

Convention collective nationale de la production agricole et CUMA du 15 septembre 2020, Légifrance

Convention collective des entreprises de travaux et services agricoles, ruraux et forestiers (ETARF) du 8 octobre 2020, Légifrance

Barème Entraid' (entraid.com)

Matériels Agricoles, coûts des opérations culturales 2022, chambres-agriculture.fr

Revue professionnelle diverses

Sites internet des organisations professionnelles

News letter des organisations professionnelles

Précisions sur les attendus de formation pour chacune des capacités visées

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C6.1 Préparer un chantier	<p>Appropriation de la commande, des enjeux et objectifs</p> <p>Choix de la stratégie d'intervention et planification en s'respectant la réglementation</p> <p>Estimation des coûts</p>	<p>Analyse d'une commande</p> <p>Etude prévisionnelle sur le déroulement du chantier</p> <p>Gestion d'un parc d'agroéquipements</p> <p>Gestion des stocks et des approvisionnements</p> <p>Sécurité au travail</p>	<p>Sciences et Techniques des Equipements</p> <p>SESG</p>

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant est en mesure de s'approprier les enjeux d'une commande, de les combiner avec les caractéristiques de l'organisation de l'entreprise et de la production afin de mettre en œuvre une stratégie d'intervention prenant en compte les contextes réglementaire et socio-économique du chantier.

L'acquisition d'une culture de la sécurité appliquée au chantier d'agroéquipement est une condition d'atteinte de la capacité.

Précisions sur les attendus de la formation

L'enseignement de ce module suppose un travail de collaboration régulier entre les enseignements de SESG et de Sciences et Techniques des Equipements. Il s'agit de développer la capacité des apprenants à contrôler la préparation de chantiers dans des contextes variés.

L'enseignement vise à donner aux apprenants des repères économiques et techniques mais surtout méthodologiques en vue de contrôler la préparation d'un chantier.

Caractérisation de l'organisation support de l'activité

Cet enseignement permet aux apprenants de s'approprier et de différencier les différents statuts juridiques des structures du secteur de l'agroéquipement.

Cadre juridique et social

L'apprentissage se limite à la différenciation des différents statuts juridiques : entreprise individuelle, formes sociétaires, coopérative. Les particularités des principales formes civiles et commerciales sont mises en évidence au moyen d'exemples. On donne la priorité à la mobilisation de situations pratiques qui ont pu être observées.

L'enseignement vise à mettre en évidence les principales caractéristiques de l'organisation conduisant le chantier. Il permet aux apprenants d'identifier les éléments du contexte juridique et social qui influencent son déroulement.

Système décisionnel et opérant

Les apprenants doivent être en mesure de repérer le ou les décideurs éventuellement au moyen d'un organigramme.

Pour permettre aux apprenants d'analyser l'utilisation de la main d'œuvre dans le cadre de l'activité, sont présentés : le contrat de travail et la diversité des contrats de travail, la place et l'importance des conventions collectives, les principes de la représentation des salariés. Les apprenants doivent être en mesure d'identifier les facteurs de production et leurs modes d'utilisation (propriété, location, CUMA et autres formes éventuelles).

Détermination des points forts et des points faibles

Les principaux points forts et points faibles doivent être justifiés en lien avec les objectifs et au regard du contexte de l'entreprise.

Méthodologie de l'appropriation de la commande

Cet enseignement vise à permettre à l'apprenant de comprendre les caractéristiques et les des objectifs de la commande.

Compréhension du cahier des charges de la commande

L'apprenant doit s'approprier les objectifs définis par le cahier des charges d'un point de vue qualitatif et quantitatif.

Analyse des moyens disponibles pour répondre à la commande

Après s'être approprié la commande, l'apprenant doit être en mesure de mobiliser les moyens humains et matériels à mettre en œuvre afin de répondre au mieux à la commande.

Planification des opérations

Cet enseignement a pour but de déterminer les étapes qui permettront le déroulement du chantier en fonction de son contexte spécifique.

Période de réalisation du chantier

L'apprenant doit intégrer diverses contraintes par exemples : saison, météo, type de sol ... Les situations de travail particulières peuvent être mobilisées : période de pointe pour une ETA, une CUMA.

Répartition et organisation des tâches

L'apprenant doit affecter les opérateurs, les agroéquipements et les approvisionnements nécessaires au déroulement de l'activité. Les situations d'apprentissage proposées peuvent intégrer des aspects liés au module M8, M9.

L'exploitation de l'établissement ou toute entreprise partenaire peut servir de terrain d'apprentissage. On veille à la progressivité des apprentissages en commençant par l'évaluation des besoins d'un chantier particulier ou d'une activité isolée.

Vérification des équipements

Cet enseignement doit permettre aux apprenants de contrôler que les moyens qui seront mis en œuvre permettront de répondre aux objectifs de la commande

Adaptation de l'équipement à la commande

L'apprenant vérifie que le matériel choisi est adapté aux exigences de la commande, par exemple : débit de chantier, qualité de récolte, prise en compte des caractéristiques agronomiques et météorologiques, respect du délai d'intervention...

Contrôle technique et préparation des moyens mobilisés

L'apprenant doit acquérir une méthodologie de travail qu'il pourra réinvestir dans l'utilisation d'autres agroéquipements ou la préparation d'autres chantiers. Il procède aux contrôles préalables des moyens mis en œuvre. L'exploitation de l'établissement et d'autres entreprises partenaires peuvent servir de situation d'apprentissage.

Evaluation des risques et des responsabilités

L'enseignement doit permettre à l'apprenant d'identifier les risques dans l'environnement de travail, de prendre en considération la réglementation dans un but de prévention. Il peut être mis en œuvre en liaison avec le stage « préparation et valorisation du vécu en milieu professionnel » qui vise notamment à s'emparer de la question de la santé et sécurité au travail.

Ce module permet aux apprenants d'appréhender le cadre de la mise en œuvre de la politique de sécurité au travail.

L'enseignement doit permettre à l'apprenant d'approcher les différents niveaux de responsabilité entre le commanditaire et le réalisateur du chantier.

Identification des risques

L'apprenant doit repérer et recenser les risques potentiels liés à l'environnement du chantier et aux équipements.

L'enseignement doit prendre en compte les principales méthodes et outils de prévention : Document Unique d'Evaluation des Risques du Personnel (DUERP), formation Santé Sécurité au travail, prévention des risques liés aux gestes et postures, sauveteur secouriste au travail, mise à disposition et utilisation adaptée des Equipements de Protection Individuelle (EPI) etc.

Les enjeux de santé et sécurité au travail sont à mettre en relation avec l'engagement de la responsabilité de l'entreprise : article L4121 du code du travail.

L'attention des apprenants est aussi attirée sur les risques couverts par les organismes d'assurance (Mutualité Sociale Agricole par exemple) : accidents du travail et maladies professionnelles, maladie, vieillesse, décès, invalidité, maternité.

Veille réglementaire

L'apprenant mobilise les principales notions de réglementation afin de mettre en œuvre les différentes mesures préventives.

Evaluation des coûts de chantier

Cet enseignement doit permettre à l'apprenant de déterminer les éléments nécessaires au chiffrage d'un coût de chantier dans un objectif de prise de décision. L'apprentissage peut s'appuyer sur des exemples réels ou construits. L'exploitation de l'établissement, une entreprise partenaire, un chantier réalisé par une ETA ou une CUMA peut être mobilisé, etc... Divers supports de collecte de l'information peuvent être présentés.

Estimation des coûts

L'apprenant détermine les différentes composantes à prendre en compte dans la détermination d'un coût global de chantier : notions de charges fixes et de charges variables, prise en compte de la main d'œuvre.

Le calcul des coûts peut s'appuyer sur des informations collectées lors de l'étude du chantier mais aussi sur des données provenant de documents comptables qui sont en lien direct avec les agroéquipements.

Prise en compte des coûts

L'apprenant utilise les coûts comme un élément de réflexion et d'aide à la prise de décision en complément d'autres indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Capacité évaluée	Critères d'évaluation	Savoirs mobilisés	Disciplines
C6.2 Réaliser le suivi du chantier	Organisation du suivi Qualité de la réalisation Respect des contraintes et de la réglementation Proposition de pistes d'amélioration	Gestion technique, économique, sociale et environnementale d'un chantier. Bilan du chantier. Réglementations diverses.	Sciences et Techniques des Equipements SESG

Conditions d'atteinte de la capacité

La capacité est atteinte si l'apprenant, en situation professionnelle, est en mesure d'évaluer le déroulement et le résultat de l'activité. Il est alors à même de présenter une évaluation multicritère à partir de laquelle pourront être proposées des pistes d'amélioration.

Précisions sur les attendus de la formation

L'enseignement de ce module suppose un travail de collaboration étroit entre les enseignants de SESG et de STE. Il s'agit de développer la capacité des apprenants à analyser un chantier mettant en œuvre des agroéquipements dans toutes ses dimensions et de développer les capacités d'analyse du futur technicien à son niveau d'action qui est le chantier. Toutes les situations professionnelles doivent être mises à profit pour développer un esprit critique et appréhender la démarche dans sa globalité.

Evaluation multicritère des conditions de réalisation d'une commande

L'enseignement doit permettre à l'apprenant d'acquérir les notions essentielles lui permettant de réaliser une évaluation critique. L'analyse réflexive s'appuie sur une identification des éléments clés du déroulement du chantier.

Bilan technico-économique

L'apprenant mobilise ses connaissances pour justifier les choix techniques et économiques en comparant les résultats obtenus avec les objectifs de la commande.

L'enseignement vise à outiller l'apprenant pour qu'il analyse ses choix :

- en matière de main d'œuvre mobilisée, cette analyse quantitative et qualitative intègre aussi le respect des règles de sécurité au travail et le respect des consignes.
- concernant les différentes étapes de réalisation la commande au regard des objectifs fixés.

L'apprenant doit être en mesure de repérer l'impact des pratiques sur l'environnement.

Analyse critique d'une activité

L'enseignement doit permettre à l'apprenant de repérer des points forts et des points faibles constatés pendant le déroulement de la commande. Il vise aussi à analyser les réponses apportées face aux aléas pouvant survenir lors de la mise en œuvre du chantier : aléas climatiques, manque de personnel, problèmes techniques, modification de la commande, etc. Les adaptations sont analysées au travers de

l'identification des ressources mobilisées pour apporter une réponse en cohérence avec le fonctionnement de l'organisation.

Points forts de l'activité

Après les repérages, l'apprenant doit être en mesure de faire ressortir des points forts.

Points faibles de l'activité

Après les repérages, l'apprenant doit être en mesure de faire ressortir des points faibles.

Les points forts et faibles relevés peuvent concerner les différentes dimensions (techniques, économiques, organisationnelles sociétales, énergétiques et environnementales). L'approche est qualitative et quantitative.

Recherche de pistes d'amélioration

L'enseignement, les expériences en milieu professionnel, les informations recueillies dans le cadre de la commande, doivent permettre à l'apprenant de proposer des pistes d'amélioration qui tiennent compte des différentes dimensions du chantier.

Améliorations techniques

L'apprenant doit être capable de mobiliser des acquis multidisciplinaires pour justifier d'évolutions techniques potentielles.

Améliorations organisationnelles

La stratégie organisationnelle doit faire l'objet d'une étude afin de repérer des pistes d'amélioration ; la dimension humaine est prise en compte.

Améliorations environnementales

L'apprenant devra proposer des améliorations permettant de réduire les impacts environnementaux de l'activité.

Exemples : surdosage, conduite économique, fuites, économies d'énergie, choix de consommables, biocarburants ...

Communication à partir d'une situation professionnelle

Les enseignements visent à donner à l'apprenant des outils nécessaires à la communication en milieu professionnel.

Rendre compte de son activité

Il s'agit ici de prendre en compte la clarté du message, la qualité de l'échange et la cohérence de l'argumentation.

Communiquer avec les partenaires

Les partenaires étant des professionnels, il est indispensable que l'apprenant maîtrise le langage technique du domaine (mobilisation de références pertinentes).

Les différents exercices de communication effectués pendant la formation permettent à l'apprenant d'adopter une attitude (posture, gestuelle) adaptée à la situation.